

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BENFELD ET ENVIRONS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 18/11/2004.

*

ORDRE DU JOUR

Le Conseil de la Communauté de Communes de BENFELD et ENVIRONS s'est réuni, en séance ordinaire, le 18 NOVEMBRE 2004 à 19 H, sur convocation régulière en date du 5/11/2004 à la Communauté de Communes, sous la présidence de Mme Esther SITTLER, Présidente.

I) DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance

II) PETITE ENFANCE-JEUNESSE

- 1) Attribution au délégataire de la gestion du périscolaire à HUTTENHEIM
- 2) Autorisation de signature du marché de travaux (lot n°16) du périscolaire à BENFELD

III) EQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET SOCIAUX

- 1) Demande d'adoption de l'avant-projet détaillé (APD) relatif à la réhabilitation du club-house du FCR et de l'école de ROSSFELD
- 2) Zone de loisirs de WESTHOUSE (1^{ère} tranche) : demande d'attribution des marchés de travaux d'extension et de transformation du hall sportif en salle polyvalente à dominante sportive
- 3) Zone de loisirs de WESTHOUSE (1^{ère} tranche) : demande d'attribution du marché de travaux de réalisation d'une structure couverte sur terrain de tennis existant.
- 4) Zone de loisirs de WESTHOUSE : demande d'adoption des marchés de travaux de réalisation d'un club house de pétanque

IV) DECHETS MENAGERS & ASSIMILES

1) Désignation d'un délégué à la Commission Consultative des Services publics pour le SMICTOM

APPEL DES DELEGUES PRESENTS

PRESIDENTE :

Esther SITTLER

VICE-PRESIDENTS :

Jacques HELFTER
Auguste SCHNAITER
Denis SCHULTZ
Claude WISSENMEYER
Robert LUSTIG

CONSEILLERS :

Michèle SCHWEMLING (déléguée suppléante de M. Eric MAYER)
Jean-Paul BAUMANN (pouvoir de M.WETZEL)
Daniel MESSMER
Robert SCHNEIDER
Bernard WEBER
Lydie SIPP
Fernand BURCKEL
Michel KOCHER
Martine LIMACHER
Jean-Claude ROHMER
Jean-Marie GRUNERT
Jean-Paul BRUGGER
Roger KIEFFER
Rémy WILLMANN
Suzanne WENDLING
Léon HAAG

Excusé(s):

André WETZEL
Eric MAYER
Michel MEUNIER
Gaston SCHMITT
Francine FROMENT
Jean-Paul BRUGGER

Conseillers en	Conseillers titulaires	Conseillers suppléants	Pouvoirs	Excusés
----------------	------------------------	------------------------	----------	---------

fonction	présents	présents		
26	20	01	02	06

Assistaient en outre à la séance :

Néant.

Services internes :

M. Philippe GRUSSENMEYER, Directeur.

M. Claude LEFEVRE, Directeur Adjoint

M. Gilles PETITDEMANGE, Agent de développement

Mme Catherine KERN, Coordinatrice Petite Enfance & RAM.

La Présidente, Esther SITTLER, souhaite la bienvenue aux personnes présentes

Et ouvre la séance à 19H 35.

COMMUNIQUES DE LA PRESIDENTE :

- 1) Commission développement local communication/social/culture : mardi 23/11 à 18H00 et lundi 13/12 à 17h30.
- 2) Réunion avec le SMICTOM : le 25/11 à 20h00.
- 3) Réunion avec les gendarmes : le 9/12 à 19h00.
- 4) Prochain conseil de communauté à SERMERSHEIM le 16/12 à 18H00.

I) DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Madame la Présidente indique que le code général des collectivités territoriales impose de nommer au moins un membre du conseil pour remplir les fonctions de secrétaire (articles L.5211-1 et L.2121-15).

Monsieur **Rémy WILLMANN** est désigné en qualité de secrétaire de séance.

II) PETITE ENFANCE - JEUNESSE

1) Choix du prestataire pour la délégation de service public simplifiée en vue de la gestion d'un accueil périscolaire à HUTTENHEIM.

OUI l'exposé de Mme la PRESIDENTE,

M. WILLMANN indique qu'il ne faudra pas oublier le sud de BENFELD (Kogenheim, Sermersheim) et qu'il faut mener une réflexion financière.

M. SCHULTZ évoque les problèmes de garde qui existent sur BENFELD et HUTTENHEIM.

Mme la PRESIDENTE précise qu'il s'agit d'un essai sur 3 ans.

La base retenue est de 20 enfants pour 140 jours.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-1 et R.1411-1 et suivants,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 octobre 2004,

CONSIDERANT la date limite de remise des offres fixées au 18 novembre midi,

VU l'avis favorable de la Présidente, responsable du marché,

RETIENT l'Association Générale des Familles (AGF) de Strasbourg en vue d'assurer la gestion d'un accueil périscolaire à HUTTENHEIM dans les conditions suivantes :
Un seul candidat a répondu à l'avis d'appel public à la concurrence concernant la gestion et l'exploitation d'une structure périscolaire à HUTTENHEIM :

Base de fonctionnement/ Annuelle :

140 jours scolaires pour une capacité de 20 enfants âgés de 6 à 11 ans
scolarisé à HUTTENHEIM
Accueil du midi et soir

Horaires :

11h45 à 13h30 avec restauration en liaison chaude ou froide dans la salle polyvalente
16h13 à 18h30 accueil dans la salle BCD de l'école élémentaire

Coût :

44 583 Euros dont 11 083 euros pour la COCOBEN, soit dépense nette (après subvention) : 3 740.51 Euros.

Observations :

- Le projet éducatif et pédagogique correspond au cahier des charges
- Le gestionnaire propose la Restauration Alsacienne ou autre prestataire...
- Les tarifs de garde sont multiples, le parent peut mettre son enfant au périscolaire soit :
 - le midi
 - le midi et le soir
 - le soir uniquement, une heure ou 2h15
 - une fois par semaine ou plus

Les tarifs sont calculés en fonction des ressources familiales, les parents payeront les droits de garde mensuellement (calculés sur une année scolaire de 10 mois)

Lorsqu'un enfant est absent, seul le prix du repas sera déduit.

AUTORISE Mme la Présidente à signer la convention de délégation de service public simplifiée avec l'AGF ainsi que tout document nécessaire à sa gestion.

2) Autorisation de signature des marchés de travaux du périscolaire à BENFELD (lot n°6 bardage cuivre en écailles).

OUI l'exposé de Mme la PRESIDENTE,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE le lot n°6 à l'entreprise GTG de MARLENHEIM pour un montant de 59 520€HT.

AUTORISE la présidente ou son représentant à signer le lot du marché suivant :

LOT N°6 - BARDAGE CUIVRE EN ÉCAILLES
(estimation 60.000 €HT)

Entreprise : GTG de MARLENHEIM

Montant d'attribution : 59.520,00 € HT

III) INFRASTRUCTURES

1) Demande d'adoption de l'avant-projet détaillé (APD) relatif à la réhabilitation et la restructuration du Club-House du FCR et de l'école de ROSSFELD

OUI l'exposé de M.SCHNAITER,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

VU la délibération du 25 mars 2004 adoptant la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de ROSSFELD relative à la réhabilitation et la restructuration du club-house du FCR et de l'école,

VALIDE l'APD relatif à la réhabilitation et la restructuration du club-house FCR et de l'école de ROSSFELD, établi le 10 septembre 2004 par Claude REIBEL, architecte DPLG et arrêté aux montants suivants (chiffres hors taxes en euros) :

Gros-œuvre	85 300
Couverture	18 700
Charpente	25 000
Zinguerie	2 900
Faux-plafonds –Isolation	13 000
Electricité	20 000
Chauffage	23 700
Menuiserie intérieure	3 500
Menuiserie Extérieure	16 000
Chape isolation sol	8 900
Crépissage extérieur	9 000
TOTAL :	226 000€
Honoraires Maîtrise d'œuvre :	18 080€
Total :	244 080€
Divers (contrôle technique, SPS, insertions légales...) :	15 000€
MONTANT TOTAL :	259 080€

ADOpte le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES :	
Coût total HT de l'opération :	259 080€
TVA	50 780€

RECETTES :	
Subvention du département au taux modulé de la commune	
De ROSSFELD (33%)	85 500€
Subvention de la Région Alsace (15%) :	38 860€
Subvention de la COCOBEN	68 600€
Subvention de la commune de ROSSFELD*	116 900€

- dont 50 780€ récupérables par la commune au titre du FCTVA deux ans après l'année de réception des travaux.

SOLLICITE l'aide financière de la Région, du Département ou de tout autre organisme susceptible de subvention cette opération,

AUTORISE Mme la PRESIDENTE à lancer la procédure de consultation des entreprises.

2) Zone de loisirs de WESTHOUSE (1ère tranche) : Demande d'adoption des marchés de travaux d'extension et de transformation du hall sportif en salle polyvalente à dominante sportive.

VU l'avis de la commission d'appel d'offres de la commune de WESTHOUSE réunie les 22 juillet, 7 octobre, 21 octobre et 2 novembre 2004 ;

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
Après en avoir délibéré,

APPROUVE LES MARCHÉS ci-dessous définis ;

AUTORISE MME LA PRÉSIDENTE ou son représentant à signer les marchés de travaux ci-dessous énumérés :

N° lot	Désignation du lot	Entreprise attributaire	Montant Hors Taxes
1	Démolition - Gros oeuvre	HUMBERT	144.726,23 €

N° lot	Désignation du lot	Entreprise attributaire	Montant Hors Taxes
2	Charpente métallique	WOLLENBURGER	16.263,00 €
3	Couverture - Etanchéité - Zinguerie	SMAC ACIEROID	89.706,94 €
4	Bardage	SMAC ACIEROID	61.293,06 €
5	Menuiserie extérieure alu – Serrurerie	GOETZ	37.528,40 €
6	Cloison - Isolation - Faux-plafonds	PLATRERIE DU BAS-RHIN	16.385,85 €
7	Menuiserie intérieure - Cloison mobile	MEYER	31.721,28 €
8	Carrelage - Faïence	DIPOL	21.453,43 €
9	Revêtement de sol sportif	GUINAMIC	48.000,00 €
10	Peinture intérieure	LES PEINTURES REUNIES	11.466,26 €
11	Ravalement	BISCEGLIA	24.000,00 €
12	Sanitaire - Assainissement	EHRHART	62.176,00 €
13	Chauffage gaz - Ventilation	TECHNICHAUFFE	101.040,00 €
14	Electricité	EURO-TECHNIC	40.929,89 €
15	Terrassement - Voirie	SEETA	16.558,88 €

Total = 723.249,22 €

Rappel estimation prévisionnelle : 698.500,00 €

Ecart : + 3,54 %

3) Zone de loisirs de WESTHOUSE (1ère tranche) : Demande d'adoption des marchés de travaux de réalisation d'une structure couverte sur terrain de tennis existant

VU l'avis de la commission d'appel d'offres de la commune de WESTHOUSE réunie les 21 octobre et 2 novembre 2004;

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Après en avoir délibéré,

APPROUVE LE MARCHÉ ci-dessous défini :

N° lot	Désignation du lot	Entreprise attributaire	Montant Hors Taxes
1	Membrane synthétique sur structure bois COUVERDURE <i>avec variante pour toile 800 g/m2</i>		109.729,56 €

Rappel estimation prévisionnelle : 150.000,00 €

AUTORISE MME LA PRÉSIDENTE ou son représentant à signer le marché de travaux.

4) Zone de loisirs de WESTHOUSE (2ème tranche) : Demande d'adoption des marchés de travaux de réalisation d'un club-house de pétanque.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré,

APPROUVE LES MARCHÉS ci-dessous définis :

N° lot	Désignation du lot	Entreprise attributaire	Montant Hors Taxes
1	Gros-oeuvre	KAYSER	23.530,70 €
2	Bois - Charpente	C S E	14.800,00 €
3	Couverture bac acier	MALAISÉ	9.382,85 €

AUTORISE MME LA PRÉSIDENTE ou son représentant à signer les marchés de travaux.

IV) DECHETS MENAGERS & ASSIMILES

1) Désignation d'un délégué en qualité de représentant de la Commission Consultative des Services Publics.

OUI l'exposé de Mme la PRÉSIDENTE,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

DESIGNE M. Jacques HELFTER, représentant de la Communauté de Communes à la Commission Consultative du SMICTOM.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

La PRÉSIDENTE,
Esther SITTLER

Le Secrétaire Elu,

Rémy WILLMANN
Conseiller.

Le Secrétaire Administratif,

Philippe GRUSSENMEYER
Directeur.